



CANICULE : Breuillet s'adapte aujourd'hui... et prépare l'avenir

Les fortes chaleurs de la fin juin ont rappelé que les épisodes caniculaires deviennent désormais des phénomènes auxquels les communes doivent se préparer durablement. À Breuillet, plusieurs mesures ont été mises en œuvre en urgence afin de préserver les enfants, les agents municipaux et les usagers des services publics.

Face à la canicule, la commune a réagi rapidement, notamment pour les enfants et les écoliers

L'école, le centre de loisirs et les activités périscolaires ont ainsi pu être accueillis dans la salle de la Chênaie, entièrement climatisée. Des rafraîchisseurs d'air ont été installés dans l'école, tandis que les équipes d'animation ont adapté leurs activités en privilégiant les espaces ombragés, les jeux calmes et des pauses hydratation régulières.

Pour les agents municipaux, les horaires de travail ont été aménagés afin d'éviter les heures les plus chaudes. À la mairie, des rafraîchisseurs mobiles et des ventilateurs ont été installés.

La commune ne souhaite cependant pas se limiter à ces mesures d'urgence. Dès cet été, des films anti-chaueur seront posés sur plusieurs vitrages.



Le CCAS mobilisé auprès des personnes les plus fragiles

Pendant toute la durée de l'épisode caniculaire, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a assuré un suivi quotidien des personnes inscrites sur le registre communal des personnes vulnérables.

Appels téléphoniques, visites à domicile, distribution de brumisateurs rechargeables : chaque personne a pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Une salle climatisée de l'EHPAD L'Harmonie a également été mise à disposition pour accueillir, si besoin, les habitants ne disposant pas de conditions de fraîcheur suffisantes à leur domicile.

Cette mobilisation a également été marquée par un bel élan de solidarité intergénérationnelle, avec la participation de la présidente du Conseil Municipal des Jeunes aux visites auprès des aînés.

Pensez à vous inscrire ou un de vos proches sur le registre des personnes vulnérables

Ce registre, entièrement confidentiel, permet au CCAS de contacter rapidement les personnes fragiles lors d'une canicule, d'un épisode de grand froid ou de toute autre situation exceptionnelle.

L'inscription est gratuite, facultative et vivement recommandée pour les personnes âgées, isolées ou souffrant d'un problème de santé. Le formulaire est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune.



Anticiper plutôt que subir : un programme pour les mois et années à venir

Les épisodes de fortes chaleurs devraient devenir plus fréquents avec le changement climatique.

Breuillet souhaite donc passer d'une gestion de l'urgence à une véritable stratégie d'adaptation.

 À l'automne, la commune engagera la mise à jour de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), véritable feuille de route qui organise les réponses de la commune en cas de crise : canicule, tempête, incendie, inondation ou rupture de réseaux.

Cette actualisation s'accompagnera d'un programme destiné à rendre les bâtiments communaux plus résilients : amélioration de l'isolation, protections solaires, équipements de rafraîchissement, brise-soleil, adaptation des lieux d'accueil du public et réflexion sur de nouveaux espaces de fraîcheur.

La végétalisation des espaces publics, déjà engagée, participe également à cette stratégie. Le parc de la Chênaie en est un excellent exemple : son couvert arboré crée un véritable îlot de fraîcheur qui a permis le maintien de plusieurs manifestations malgré les fortes températures. Les futurs aménagements communaux intégreront cette dimension climatique.



Et l'eau dans tout ça ?

 La canicule rappelle combien l'eau est une ressource précieuse.

Depuis quelques semaines, chacun peut apercevoir la silhouette du futur château d'eau de Breuillet. Réalisé par Eau 17, cet ouvrage de grande capacité s'inscrit dans un vaste programme destiné à sécuriser l'alimentation en eau potable de la presqu'île d'Arvert face à l'augmentation des besoins, au développement du territoire et aux effets du changement climatique.

Grâce à un réservoir de 1 000 m³ complété par une réserve au sol de 1 500 m³, il contribuera à renforcer durablement la distribution d'eau sur dix communes de la Presqu'île et à assurer la sécurité du territoire en cas d'incendie.



 En attendant, chacun peut agir à son niveau :

- arroser le jardin tôt le matin ou le soir ;
- récupérer l'eau de pluie lorsque c'est possible ;
- couvrir sa piscine pour limiter l'évaporation ;
- éviter le gaspillage et respecter les éventuelles restrictions préfectorales.

Préserver l'eau aujourd'hui, c'est garantir cette ressource essentielle pour les générations futures.

